



LES « DASTUCES » DE LA SEMAINE

DU 24 AU 31 MARS 2014

TELECOMMUNICATIONS

~ FRANCE ~

« 3G-4G dans l'avion : l'ARCEP ouvre le chantier »

Après l'autorisation de leur usage lors des phases de décollage et d'atterrissage, la prochaine étape pourrait être celle du surf en plein vol en 3G ou 4G. L'ARCEP vient de lancer une consultation publique visant à autoriser l'exploitation de fréquences mobiles à l'intérieur des appareils dans l'espace aérien français. Rappelons que la Commission européenne a déjà mené des études afin de valider l'utilisation de fréquences 3G/4G au côté des services radio utilisés à bord. Cela a débouché sur une décision autorisant l'utilisation de ces fréquences pour les passagers dans l'espace aérien européen à une altitude minimale de 3000 mètres. L'Autorité adoptera alors une résolution qui devra ensuite être homologuée par le gouvernement puis mise en application par les compagnies. Si elles le souhaitent car proposer ce service à bord exigera d'importants investissements.

« SFR: Bouygues et Numéricâble promettent d'indemniser Vivendi »

Bouygues et Numéricâble devront payer un important dédommagement à Vivendi si leur offre de rachat de SFR est initialement retenue, mais échoue finalement. Cette indemnité est appelée *break up fee* dans le jargon des banquiers d'affaires. Concernant Bouygues, l'indemnité est comprise entre 500 millions et un milliard d'euros. Concernant Numéricâble, la somme s'élèverait à 200 millions d'euros. Le *break up fee* de Bouygues sera versé si le rachat est finalement rejeté par le gendarme de la concurrence. Cette clause jouera aussi si les concessions exigées par l'Autorité de la concurrence se révèlent trop importantes. Pour atténuer les inquiétudes des autorités de la concurrence, Bouygues s'est déjà engagé à céder, en cas de succès de son offre, son réseau mobile à Free pour 1,8 milliard d'euros. En revanche,

Vivendi n'a pas de *break up fee* à verser à Numéricâble si l'offre du câblo-opérateur est finalement rejetée.

« SFR: Vivendi examinerait déjà la nouvelle offre de Bouygues »

Malgré les négociations exclusives avec Numéricâble, le comité ad hoc du groupe présidé par Jean-René Fourtou examinerait la nouvelle offre de Bouygues Telecom pour le rachat de SFR. Cette nouvelle offre ne prévoit aucun licenciement économique collectif pendant 36 mois. Officiellement pourtant, Vivendi attend la fin de la période de négociations exclusives avec Numéricâble, c'est-à-dire le 4 avril, pour le faire. Bouygues a fixé au 8 avril la date limite de son offre.

« L'association protégeant les droits des consommateurs demande aux réseaux sociaux de respecter la loi française concernant le respect des données personnelles »

Camille Gruhier, de l'UFC, explique par exemple que les icônes de partage d'article ou de message via Twitter, Facebook ou Google+ "sont des icônes espions, qui permettent de savoir que vous avez visité la page et qui suivent votre comportement sur internet. Cela favorise la publicité ciblée". En outre, l'association plaide pour une amélioration de la "lisibilité" des contrats pour l'internaute. Autant d'obstacles qui empêchent les utilisateurs d'aller au bout de leur lecture, et ainsi, maintenir le flou autour de l'utilisation de leurs données.

« Virgin Mobile chercherait à se vendre »

Le séisme qui secoue le secteur des télécoms avec la vente contestée de SFR pourrait produire de nombreuses répliques. Virgin Mobile, premier MVNO français étudierait différentes pistes pour son avenir: de la vente pure et simple à une introduction en Bourse en passant par un rapprochement avec un autre opérateur. En cause, le retrait au capital du britannique Carphone



Warehouse, qui détient 46 % des parts. Entre autres candidats, un ou plusieurs financiers des Emirats arabes unis pourraient reprendre sa participation. Virgin Mobile se serait aussi rapproché de SFR. Les discussions pour un éventuel rachat se sont arrêtés avec la mise en vente ce dernier par le groupe Vivendi. Ce rapprochement pourrait toujours être à l'ordre du jour si Numéricable emporte le morceau SFR. En revanche, une fusion SFR - Bouygues Telecom ne ferait pas ses affaires, Virgin Mobile ayant signé des contrats d'itinérance avec ces deux opérateurs mobiles. En cas de vente du réseau de Bouygues à Free, il est peu probable que ce dernier l'ouvre aux MVNO.

« Les nouveaux défis qui attendent Orange et Stéphane Richard »

Tout d'abord, affronter un marché français en voie de recomposition. Les conséquences seront assez différentes, selon le profil de l'acquéreur. En cas de victoire de Bouygues et de cession de son réseau mobile à Free, Orange fera face à deux acteurs. Bouygues et SFR deviendront le numéro un du marché. Free pourrait mettre un terme avant 2018, à son contrat d'itinérance avec Orange. En cas de victoire de Numéricable, Orange devra affronter un acteur qui investit dans les réseaux très haut débit à la fois sur la technologie d'accès fibre optique jusque chez l'abonné (FTTH), via SFR, et dans les réseaux câblés modernisés par le câblo-opérateur. Puis, l'autre défi est d'étoffer la présence de l'opérateur à l'international. Orange dispose de liens historiques avec Deutsche Telekom. Il pourrait être tenté de les étoffer. Les deux opérateurs sont alliés au Royaume-Uni dans l'opérateur mobile Everything Everywhere. Ils ont créé Buyin une filiale commune pour regrouper leurs achats. En dehors de l'Europe, Orange a les yeux tournés vers l'Afrique. L'opérateur a pris des positions ou s'est renforcé au Maroc, Egypte, Tunisie et République démocratique du Congo. Enfin orange va devoir résister à la pression concurrentielle en tenant les coûts internes. Contrairement à Free, SFR, Bouygues Telecom et Numéricable, sa structure de coûts salariaux est beaucoup plus pesante. Il ne

dispose pas de la marge de manœuvre de ses rivaux pour baisser ses prix.

« Alcatel-Lucent décroche un méga contrat en Chine »

Le groupe franco-américain va moderniser les équipements très haut débit de China Mobile avec à la clé 750 millions d'euros.

~ EUROPE ~

« Antitrust : la Commission adopte un régime de concurrence révisé pour les accords de transfert de technologie »

La Commission européenne a adopté de nouvelles règles pour l'appréciation des accords de transfert de technologie au regard des règles de l'UE en matière de pratiques anticoncurrentielles. Le but de ces accords est de permettre à des entreprises d'octroyer des licences d'utilisation de logiciels, de savoir-faire ou de brevets détenus par une autre entreprise afin de produire des biens et services. Les règles révisées facilitent ce partage de la propriété intellectuelle, grâce notamment aux regroupements (ou "pools") de brevets, et fournissent des orientations claires au sujet des accords de licence qui stimulent la concurrence. Parallèlement, elles visent à renforcer les incitations en faveur de la recherche et de l'innovation.

« Haut débit: les consommateurs sont plus ou moins bien lotis selon le hasard de la géographie »

Selon les résultats de nouvelles études publiées aujourd'hui par l'UE, le prix, le débit et la gamme d'options disponibles en matière de haut débit sont très variables selon la situation géographique des 400 millions de consommateurs européens. Quatre études rendues publiques aujourd'hui montrent qu'il n'existe pour ainsi dire ni tendance globale ni constante valable pour l'ensemble de l'UE sur les marchés du haut débit. En outre, les consommateurs sont déconcertés par les informations incohérentes fournies par les opérateurs, qui restreignent leur capacité à choisir la solution qui leur convient le mieux.



« Arrêt dans l'affaire C-314/12 - Un fournisseur d'accès à Internet peut se voir ordonner de bloquer à ses clients l'accès à un site web qui porte atteinte au droit d'auteur »

Par son arrêt, la Cour affirme qu'une personne qui met à la disposition du public sur un site Internet des objets protégés sans l'accord du titulaire de droits utilise les services de l'entreprise qui fournit l'accès à Internet aux personnes consultant ces objets. Ainsi, un fournisseur d'accès qui, tel UPC Telekabel, permet à ses clients d'accéder à des objets protégés mis à la disposition du public sur Internet par un tiers est un intermédiaire dont les services sont utilisés pour porter atteinte à un droit d'auteur.

~ INTERNATIONAL ~

« Le Brésil adopte la loi sur la protection de ses internautes »

La chambre des députés brésilienne vient de mettre fin à six mois d'impasse et d'interminables négociations en adoptant, le mardi 25 mars, un projet de loi censé réguler l'Internet, garantir la protection de la vie privée et la liberté d'expression des usagers. Le texte appelé « Marco Civil da Internet », considéré comme une sorte de Constitution du réseau, doit encore passer devant le Sénat avant la mi-mai. La nouvelle loi garantit "la confidentialité de l'utilisateur contre toute violation ou utilisation indue des données des internautes brésiliens", et établit la "neutralité du réseau", en interdisant aux FAI de créer des accès "préférentiels" à leurs pages, une mesure visant à empêcher un internet à plusieurs vitesses et à traitements différenciés.

« Le large bande peut aider à réduire la fracture de développement dans le monde »

Le large bande doit être reconnu comme étant le catalyseur décisif du développement dans le programme de développement durable fixé par les Nations Unies pour l'après-2015 – telle est la conclusion de la Commission des Nations Unies sur le large bande réunie à Dublin.

Elle a aussi invité instamment les gouvernements et les organismes internationaux de financement à s'efforcer de lever les obstacles actuels à

l'investissement. Même si dans le monde, jusqu'à 95% des infrastructures de télécommunication sont financées par le secteur privé, il faut d'urgence mettre en place des mesures d'incitation plus efficaces si l'on veut développer l'investissement proportionnellement à la future croissance exponentielle de la connectivité et des flux de données engendrés par "l'Internet des objets".

« Télécoms : les opérateurs sud-coréens lancent le Galaxy S5 sans l'accord de Samsung »

SK Telecom, premier opérateur de téléphonie mobile de Corée du Sud, a commencé à vendre le Smartphone Galaxy S5 sans avoir obtenu le consentement préalable de Samsung qui a prévu de le commercialiser le 11 avril. Les deux autres opérateurs du pays ont décidé de faire de même. SK Telecom qui détient environ la moitié du marché est passé outre le rejet de l'autorisation de commercialiser le Galaxy S5, afin de ne pas rater l'opportunité de vendre le Smartphone lors de son lancement.

« Télécoms : la puissance de l'opérateur national est un enjeu stratégique pour les PVD »

Le poids des télécommunications dans toutes les économies du monde a connu une accélération fulgurante ces dernières années. Dans ce contexte, la puissance de l'opérateur des télécommunications national est devenue un enjeu stratégique majeur pour chaque pays en voie de développement. La réduction du coût des équipements, l'avènement de technologies 3G et 4G généralisables dans des conditions de coûts réduits, la diffusion de terminaux smartphones puissants permettant une exploitation démultipliée des réseaux de communication et la chute vertigineuse du coût de ces équipements smartphones ont créé une explosion de la demande en communications dans les pays en voie de développement.

AÉRONAUTIQUE

« Europe Airpost toujours bénéficiaire »

Malgré un environnement toujours difficile et un tassement de l'activité, Europe Airpost a de nouveau réussi à conserver des résultats positifs en



2013. La compagnie française a enregistré un chiffre d'affaires de 196 millions d'euros en baisse de 27%, qui « passe au-dessous du cap symbolique des 200 millions d'euros » souligne son PDG Jean-François Dominiak. Le résultat net reste positif à 2,7 millions d'euros, même s'il perd un million d'euros par rapport à 2012. Au total, elle a transporté 550 000 passagers et 53 000 tonnes de fret.

« Etihad va monter à hauteur de 49,9% dans Air Berlin »
Etihad Airways va porter sa participation dans Air Berlin de 30% actuellement à 49,9%, une quasi-prise de contrôle qui pourrait être le prélude à un rapprochement de la compagnie allemande en difficulté avec Alitalia, selon la presse allemande. Citant des sources d'Air Berlin, le magazine WirtschaftsWoche précise qu'un groupe d'actionnaires allemands, parmi lesquels d'anciens et actuels cadres dirigeants de la compagnie, détiendront un peu plus de 50% pour préserver sa nationalité allemande.

« La course à l'armement technologique passe par les vols hypersoniques »
L'éternelle course à l'armement technologique au niveau mondial est en train de prendre un nouveau tournant. Alors que les drones occupent le devant de la scène depuis plusieurs années, le facteur de la vitesse est de nouveau d'actualité. En atteignant des vitesses hypersoniques, supérieures à Mach 5, une armée pourrait frapper ses adversaires avant qu'ils n'aient le temps de réagir.

« Facebook reveals its plan for solar-powered UAVs »
Social media site Facebook has acquired a UK-based company whose founders helped develop the Zephyr, a solar-powered unmanned aircraft, as part of its "Connectivity Lab" project to more widely distribute Internet access.

« Liability questions emerge as search for flight MH370 continues »
While talk of lawsuits might sound premature while the search for a missing Malaysia Airlines Boeing 777 continues, law firms have already begun the

chase for compensation for those who now seem certain to have lost loved ones. Under the United Nations' Montreal Convention of 1999, to which Malaysia is a signatory, passengers can collect \$174,000 each without having to prove negligence or fault of the airline. Under those terms, Malaysia Airlines already faces monetary claims of at least \$40 million.

« ANA plans \$16 billion order with Boeing and Airbus »
Japan's ANA Holdings on March 27 said it will place firm orders for 70 new Boeing and Airbus aircraft, including the new Boeing 777-9X, additional 787 Dreamliners and new Airbus A320neos. ANA valued the order at \$16.6 billion at list prices, the largest aircraft order in its history.

EXPORT CONTROL

Où en est-on avec la Russie ? Une suspension générale de la coopération militaire (voire commerciale) avec la Russie se met actuellement en place :

Allemagne : le ministère allemand de la Défense et la société allemande Rheinmetall avaient signé en 2011 un contrat pour la construction d'un centre numérique de formation de combat à Mulino, en région de Nijni-Novgorod. Ils ont décidé de suspendre le contrat.

Grande-Bretagne : elle a suspendu mardi 18 mars les licences pour la production sur le territoire russe de fusils de précision, de cartouches et de pièces de rechange pour avions et hélicoptères. Cette sanction, qui touche aussi l'Ukraine, ainsi que tous les pays tiers qui incorporent des composants britanniques dans du matériel sensible destiné à être exporté en Russie. Ces sanctions devraient coûter à la Grande-Bretagne un total de près de 133 millions de dollars.

Pour en savoir plus :
<http://www.janes.com/article/35650/britain-suspends-defence-exports-to-russian-military>

Norvège : elle a annoncé hier, l'interruption de sa coopération militaire avec la Russie.



Canada: le premier ministre canadien Stephen Harper a annoncé le 4 mars la suspension de toute coopération militaire entre le Canada et la Russie. Cette mesure concernerait principalement les exercices militaires dont Vigilant Eagle de NORAD.

France: « engagée dans la construction de deux navires de guerre "Mistral" commandés par le ministère russe de la Défense en juin 2011, pour un montant de 1,2 milliard d'euros, l'Etat français pense également à suspendre ses exportations militaires vers la Russie. Cependant, aucune décision concrète n'a encore été prise. Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian, cité par les médias européens, a ainsi annoncé jeudi 20 mars que la question serait examinée en octobre, étant donné que "la livraison du premier bâtiment n'est prévue que pour le mois d'octobre". D'après une source du Groupe russe unifié de construction navale (OSK), en renonçant à remplir ce contrat, la France s'exposerait à de sérieuses pénalités ».

Etats-Unis: Après avoir pris des mesures de sanctions à l'encontre de certaines personnes et d'une banque en Russie, le gouvernement américain a également agité ces derniers jours suite à l'évolution de la situation en Ukraine pour imposer un régime encore plus stricte dans le commerce avec la Russie. Le BIS (Bureau of Industry and Security) a posté le 25 mars sur son site les annonces suivantes: "Since March 1, 2014, BIS has placed a hold on the issuance of licenses that would authorize the export or reexport of items to Russia. BIS will continue this practice until further notice". Aucune autre information n'a été donnée.

Cependant, cette décision n'est pas rétroactive et ne s'applique que pour les nouvelles demandes de licences. Même si aucune annonce n'a été faite, dans une suite logique, on peut supposer que le DDTC (Directorate of Defense Trade Controls) a instauré une politique similaire pour les licences et autres autorisations impliquant l'exportation d'articles de défense et de données techniques ITAR vers la Russie.

« Accord historique de coopération franco-chinoise dans le spatial »

Après avoir bouclé en février dernier, un accord avec la NASA pour la mission InSight d'exploration de Mars, le CNES, l'Agence spatiale française, conclut une seconde coopération majeure avec la China National Space Administration dans le domaine de l'océanographie et de l'astrophysique. La signature a eu lieu mercredi dernier entre Jean-Yves Le Gall, président du CNES, et Xu Dazhe, administrateur de l'agence spatiale chinoise, à l'Élysée. "Il s'agit de la première coopération de cette ampleur avec la Chine. C'était très important de conclure cet accord avec nos partenaires chinois", se félicite le président du CNES.

« L'Europe expérimente le mini vaisseau spatial IXV »

L'Europe sait depuis longtemps aller dans l'espace, mais elle ne sait pas bien comment en revenir. En dehors du projet avorté de navette française Hermès, dans les années 1980, et de la capsule de démonstration ARD (développée par Airbus Defence and Space, ex-Astrium, et testée avec succès en 1998), l'Agence spatiale européenne (ESA) n'a jamais beaucoup investi dans les véhicules de rentrée atmosphérique. C'est pour gagner en compétence dans ce secteur stratégique, incontournable pour d'éventuelles missions de retours d'échantillons martiens ou cométaires, que le projet Intermediate eXperimental Vehicule (IXV) avait été lancé en 2009. Cet hybride entre navette et capsule doit effectuer à l'automne son premier et unique aller-retour dans l'espace. Il s'envolera à 400 km d'altitude depuis Kourou à bord d'une petite fusée Vega avant de retomber dans l'océan indien.

« ESA Orders Nearly \$200 Million Weather Instrument from Airbus »

The European Space agency on March 28 contracted with Airbus Defence and Space to build a large spectrometer to study the atmosphere following a launch in 2021 aboard a European polar-orbiting meteorological satellite. Under the contract, valued at 144 million euros (\$197 million), Airbus' facility in Ottobrunn, Germany, will



manufacture an infrared, visible, near-infrared and shortwave infrared imaging spectrometer as part of the Sentinel-5 mission. The 270-kilogram instrument will be launched as a secondary payload aboard a Metop meteorological satellite, operated by Europe's Eumetsat organization, scheduled for launch into an 800-kilometer polar Earth orbit in 2021. Sentinel-5 is one of a series of low-orbiting environmental payloads being built, with ESA oversight, for the European Commission's Copernicus program.

« Accord Airbus/Snecma sur le plasmique »

L'accord annoncé vendredi porte sur l'utilisation du plus puissant propulseur électrique à plasma stationnaire (PPS) de la gamme développée par Snecma - le PPS-5000 - sur la plateforme Eurostar 3000 d'Airbus Defence & Space pour des manœuvres orbitales, et principalement pour le transfert et la circularisation sur orbite géostationnaire qui sont effectués aujourd'hui à l'aide de moteurs chimiques. Aux termes de cet accord, Snecma va achever le développement et la qualification du PPS-5000, tandis qu'Airbus D&S va aménager sa plateforme pour y loger le moteur et les équipements associés. Airbus commercialise déjà officiellement une version à propulsion intégralement électrique de sa plateforme Eurostar 3000 depuis le début de l'année. Bien que la propulsion électrique figure aussi parmi les principales technologies étudiées son cadre, cet accord est totalement indépendant du programme Neosat de l'ESA qui vise à préparer la future génération de plateformes européennes, insiste-t-on chez Airbus D&S.

« Syrie : en toute sérénité, Bachar El-Assad lance son programme spatial »

La guerre civile en Syrie dure depuis quatre ans maintenant. Quatre années durant lesquelles le pays a fait parler de lui que pour un seul sujet : la guerre. Mais la semaine dernière, alors que le conflit s'éternise, le président en place Bachar El-Assad a annoncé la mise en place d'un programme spatial syrien, relayé par l'agence officielle syrienne SANA. Le but officiel d'une telle agence ? Cela

reste assez flou. Le gouvernement parle d'un projet d'exploration et d'observation de la planète. Pas de budget annoncé ni de dates concernant ce projet pour le moment. Bien entendu, il est facile de deviner que le gouvernement syrien cherche à montrer qu'il est encore là en lançant ce programme spatial, alors que le conflit qui ravage le nord du pays dure depuis 2011. Selon les chiffres de 2013 de l'ONU, la guerre aurait déjà fait 146 000 morts. Une diversion qui ne trompe personne. Le pouvoir syrien cherche à montrer sa légitimité, évoquant même les « attaques terroristes » secouant le pays lors de son annonce de programme spatial. De plus, un tel programme coûte cher, tout comme la guerre. Ce qui laisse dubitatif dans la mise en place d'un tel projet.

« La Russie lance un satellite de navigation »

Un lanceur Soyouz 2-1b a décollé du cosmodrome de Plessetsk le 23 mars à 22h54 TU pour mettre sur orbite un satellite de navigation Ouragan M qui viendra renforcer la constellation Glonass, équivalent russe du GPS ou de Galileo.

« Arrimage réussi à l'ISS pour un Soyouz, avec deux jours de retard »

L'équipage russo-américain d'un vaisseau russe Soyouz a atteint vendredi la Station spatiale internationale (ISS) après avoir été contraints de passer deux jours en orbite à la suite d'un incident technique ayant empêché la première tentative d'arrimage.

« Le Japon annonce le lancement d'un nouveau satellite pour l'observation radar »

La JAXA a annoncé, dans un communiqué de presse du 14 mars, la date de lancement de son prochain satellite d'observation de la Terre, ALOS-2. Il devrait être lancé le 24 mai aux alentours de midi, avec une fenêtre de lancement courant jusqu'au 30 mai depuis sa base de Tanegashima sur une fusée HIIA.

« Nasa: le cœur des astronautes se déforme dans l'espace »

Le cœur des astronautes s'arrondit quand ils font un long séjour dans l'espace, ce qui pourrait



entraîner des problèmes cardiaques, révèle une étude dévoilée samedi. Cette découverte représente un pas important dans la compréhension des effets de la microgravité sur la physiologie cardiaque pendant de longs périples dans l'espace, dans la perspective d'une mission habitée vers Mars, expliquent les auteurs de ces travaux, présentés à la conférence annuelle de l'American College of Cardiology à Washington.

« Un capteur géant d'énergie solaire dans l'espace »

Le projet sonne un peu comme de la science-fiction. Pourtant, la direction de l'US Navy a bel et bien annoncé son projet de construire un dispositif géant de panneaux solaires dans l'espace qui s'étendrait sur une superficie d'un kilomètre. La plateforme pourrait alimenter des installations militaires, et pourquoi pas des villes.

DOCUMENT INTERNE